

Think Tank européen Pour la Solidarité
www.pourlasolidarite.eu

Compte-rendu

SALON ENTREPRENDRE 2011

L'entrepreneuriat social en Europe

Mercredi 30 Mars 2011



Introduction

Pour sa huitième édition, le Salon Entreprendre s'est déroulé les 30 et 31 mars 2011 à Bruxelles. Destiné à « créer des vocations, à stimuler l'esprit d'entreprise et l'envie d'entreprendre, (il) s'adresse aux chefs d'entreprise, indépendants, créateurs ou porteurs de projet (cadre, employé, jeune diplômé, étudiant) etc. ». La première journée du Salon était destinée à l'entrepreneuriat social pour la troisième année consécutive. A cette occasion, Pour la Solidarité a assisté à la conférence « **Entrepreneuriat social en Europe : nouvelles opportunités pour les entrepreneurs sociaux** » et a participé à l'atelier qui lui succédait, dont l'objectif était de mutualiser les connaissances et expériences d'acteurs de différents niveaux sur l'entrepreneuriat social. Ces deux rencontres étaient modérées par **Tarik GHEZALI**, Délégué Général du Mouves¹ (Mouvement des Entrepreneurs sociaux), qui fédère et représente les entrepreneurs sociaux en France. L'enjeu de cette journée consistait à démontrer que l'entrepreneuriat social associe efficacité économique et utilité sociale pour répondre efficacement et durablement à de nouveaux besoins sociaux mais que cette forme d'entrepreneuriat est encore trop peu reconnue et encouragée au niveau européen.

1. CONFÉRENCE, « **Entrepreneuriat social en Europe : nouvelles opportunités pour tous les entrepreneurs sociaux** »

Tarik GHEZALI a introduit cette conférence en rappelant que l'entrepreneuriat social permet la rencontre entre deux mondes, dont les objectifs semblent pourtant inconciliables : **le monde associatif** dont les préoccupations sont essentiellement sociales et environnementales ; et **le monde des « affaires »** qui semble ne s'intéresser qu'au profit. L'entreprise sociale démontre que cette vision n'est pas « juste » : il est possible de prendre le meilleur des deux mondes et de les amener à travailler ensemble. D'une part, l'utilité sociale. D'autre part, l'efficacité économique, l'engagement, l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat social recouvre des réalités différentes en ce qui concerne les formes juridiques et les secteurs d'activités (santé, éducation, environnement, commerce équitable...). Cette diversité constitue à la fois une force et une faiblesse car dès lors, il est difficile d'apposer une définition unique à l'entrepreneuriat social et de quantifier ses

¹ <http://www.mouves.org/>

apports économiques et sociaux. L'Europe compte aujourd'hui **100 000 entreprises sociales**, qui sont une mine d'idées pour tous ceux qui envisagent de se lancer dans la création d'entreprises. L'entrepreneuriat social ouvre également des perspectives aux entrepreneurs classiques : quels partenariats nouer avec les entreprises sociales ? comment s'inspirer des idées expérimentées par des entrepreneurs sociaux pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise et innover ? **Cette conférence donnait la parole à des acteurs de l'entrepreneuriat social de différents pays de l'Union Européenne (UE), venus témoigner de la possibilité de développer un « business model » dynamique, capable de répondre à des enjeux sociaux et à des besoins de société peu ou mal satisfaits.**

Les intervenants :

- **André DUPON**, Président de Vitamine T, groupe français de structures d'insertion par l'activité économique, situé en région Nord-Pas de Calais.
- **Hervé KNECHT**, Président du Directoire de la Société Coopérative Groupe AlterEos dans le Nord-Pas de Calais, dont l'objectif est l'emploi durable de personnes fragilisées par un handicap.
- **Vincent DE CONINCK**, Directeur de Vino Mundo à Bruxelles, Entreprise éthique de production et de vente de vins équitables.
- **Filippo ADDARII**, Directeur de Euclide network, réseau européen de dirigeants d'entreprises sociales.
- **Petr VITEK**, Co-fondateur de Hub Prague, pépinière d'entreprises sociales.

André DUPON

André DUPON est le président de Vitamine T, un groupe d'entreprises d'insertion qui compte aujourd'hui 3 000 salariés en région Nord-Pas de Calais. Travailleur social de formation, il a décidé de créer dans les années 90 des entreprises pour des jeunes en grande difficulté exclus durablement du monde du travail. Ce projet a rencontré un véritable succès pour deux raisons. *D'une part*, des entreprises « classiques » mais de référence ont participé au capital de Vitamine T, tout en restant minoritaires et en ne touchant aucune rémunération. Elles ont été séduites par un **modèle authentiquement économique, soutenable sur le plan économique mais à finalité sociale**. André DUPON insiste sur la

nécessité d'inscrire l'entrepreneuriat social dans le marché. *D'autre part*, l'alchimie a pris entre l'acte économique authentique et le projet à finalité humaine. André DUPON rappelle qu'il est plus difficile de gérer une entreprise sociale qu'une entreprise classique. C'est pour cette raison que le secteur a besoin des meilleurs, capables d'allier sans difficulté compétences économiques et projet social.

Vincent DE CONINCK

Vincent de CONINCK est le président de VINO MUNDO, société créée il y a cinq ans et active dans l'importation de vins. Son originalité réside dans la **distribution de vins à valeur humaine ajoutée**. En effet, alors que le vin est souvent associé au plaisir et à l'authenticité, 99% des vins sur le marché sont produits sans aucun respect pour le producteur et le consommateur. C'est pourquoi, VINO MUNDO ne travaille qu'avec des vins issus de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable. Cette petite coopérative respecte également des normes sociales et écologiques dans tous les aspects de son fonctionnement. Elle parvient à se positionner aisément sur le marché du vin pourtant très concurrentiel, car ses produits sont de qualité.

Petr VITEK

Le Hub est un **réseau international de 30 pépinières d'accueil d'entrepreneurs sociaux**, actif en Europe, en Amérique Latine, aux États-Unis. Le Hub de Prague représente une équipe de dix personnes, chargées d'aider les porteurs de projet à rendre leurs idées réalisables et viables. Il fonctionne selon un modèle économique social, autofinancé par les entrepreneurs sociaux et dont l'objectif n'est pas le profit mais l'utilité sociale.

Pour Petr VITEK, l'entrepreneuriat social allie deux dimensions : économique et relationnelle, qui sont généralement celles de l'entreprise classique et des ONG (Organisations Non Gouvernementales). En République Tchèque, le secteur de l'économie sociale est en pleine expansion. D'abord porté par les ONG, il est aujourd'hui dynamisé par les entreprises privées. Néanmoins, ce secteur n'en est encore qu'à ses prémices, puisque **le « social » dans les pays de l'ex-bloc soviétique est connoté négativement, associé au socialisme et au nationalisme**. C'est pourquoi l'entrepreneuriat social est plutôt traduit comme un entrepreneuriat responsable.

Hervé KNECHT

Hervé KNECHT a créé le Groupe AlterEos dans les années 90, avec l'objectif d'**employer durablement les personnes fragilisées par un handicap**. Il compte actuellement 6 entreprises et 520 salariés dont 80% présentent un handicap. La force de son projet est d'allier l'intelligence de la compétence avec l'intelligence de la fragilité. Axée sur l'handicap-psy (bipolarité, schizophrénie...), son entreprise associe la gestion des compétences et la gestion de la maladie. Hervé KNECHT insiste sur trois dimensions : l'emploi durable, l'insertion, la formation. En effet, AlterEos est une entreprise adaptée qui s'est inspirée des différentes formes de l'entreprise sociale : les entreprises d'insertion, de travail temporaire d'insertion, les CAT (Centres d'Aides par le Travail), les groupements d'employeurs.

Au début des années 2000, AlterEos a subi une crise de marché, l'obligeant à innover pour permettre un relai de croissance. En effet, l'activité était à 80% industrielle. Face aux difficultés, Hervé KNECHT a ajusté le marché (et non pas le personnel), de sorte qu'aujourd'hui 60% de l'activité est tertiaire. Hervé KNECHT relève que l'entrepreneuriat social n'est pas suffisamment aidé par les pouvoirs publics, alors que les coûts de production sont payés par les clients et que ce sont uniquement les surcoûts qui doivent être assumés par les collectivités territoriales.

Filippo ADDARII

Les institutions européennes tiennent un discours alarmiste quant à la situation actuelle de l'UE, qualifiée de « sinking boat ». Filippo ADDARII présente **l'entrepreneuriat social comme la solution pour relever l'Europe**. Des pays comme la Chine ont réussi à investir dans l'engineering social, alors qu'en Grande-Bretagne, certaines familles sont au chômage depuis trois générations.

L'entrepreneuriat social a un fort potentiel dans des secteurs comme la santé ou l'éducation. L'un des obstacles à son développement est l'écart entre les individus et le collectif, qui doivent tous deux être considérés comme parties du réseau de l'économie sociale. Il est également important de faire pression sur les décideurs politiques pour que les entrepreneurs sociaux aient accès à davantage de financement.

Cette intervention est aussi l'occasion pour Filippo ADDARII de présenter **le concours European Social Innovation for Naples**. Naples est une ville-symbole des problèmes sociaux : l'enjeu de ce concours est de démontrer que l'économie sociale peut réussir, là où les secteurs privé et public ont échoué. La compétition consiste en un appel à idées pour six défis auxquels est confrontée la ville de Naples. Au final, six gagnants auront la chance de voir leurs idées testées en grandeur nature.

A la suite de ces interventions, **Tarik GHEZALI a demandé aux intervenants ce qu'il manque à l'Europe pour lever les freins auxquels l'entrepreneuriat social fait face.**

- **Vincent DE CONINCK** insiste sur le rôle des États-membres dans le cadre des offres publiques d'achat, puisqu'ils peuvent imposer des clauses sociales, qui permettent de sélectionner les candidats en fonction de leur politique de réinsertion sociale, de respect de l'environnement...
- Selon **Hervé KNECHT**, la France impose un certain nombre d'obstacles à l'entrepreneuriat social car le « social » est réputé coûter cher, alors qu'il a des effets économiques positifs : quand l'État donne un euro, l'économie sociale rend 1 euro 60.
- **André DUPON** considère le système pour les pauvres comme un système pauvre. Certes l'État a un rôle de régulation mais le principal ennemi est le secteur lui-même : il est illisible car à l'origine d'un foisonnement d'initiatives. Il faut montrer davantage de professionnalisme, sans aucun complexe avec le marché et en mettant davantage les valeurs sociales à l'honneur.
- **Petr VITEK** considère qu'il est indispensable d'inclure un maximum d'acteurs tels que les ONG, les professeurs, les entreprises, les citoyens... Il faut des actions de communication, qui ne doivent pas seulement être le fait de l'État.
- Selon **Filippo ADARRII**, les réseaux sont la force du secteur de l'économie sociale. Les réseaux internationaux d'échange, de coopération, de diffusion de bonnes pratiques et de partenariat doivent se développer avec la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Afrique. En outre, les grandes entreprises doivent aider les start-ups.

Michel BARNIER, Commissaire en charge du Marché Intérieur et des Services, a conclu la conférence par un discours diffusé en vidéoconférence. Il affirme que l'entrepreneuriat social est une chance pour l'Europe. En effet, l'économie sociale est un secteur qui pousse à la réflexion et à la concrétisation de projets par l'innovation et la force fédératrice qui en émanent. L'UE a besoin de croissance, d'emploi, de pouvoir d'achat donc d'entrepreneurs, pour éviter la montée de l'isolement. La créativité et l'innovation permettent de répondre à des besoins sociaux. La crise de 2008 a mis en évidence la nécessité de réformer le système financier dont le moteur doit être la morale et l'éthique. Le marché financier est également au service de l'économie réelle, elle-même au service de la croissance.

Le Single Market Act du 27 octobre 2010² présente 50 propositions de réforme du Marché Unique. L'alliance entre croissance durable et cohésion sociale est au cœur de l'Acte pour le Marché Unique, avec trois acteurs déterminants : entreprises, citoyens et territoires. L'Acte a été soumis à consultation pendant quatre mois. Au total 850 stakeholders ont apporté leur contribution. Il devrait en résulter 12 propositions-clés, dont Michel BARNIER espère que l'une d'entre elles portera sur l'entrepreneuriat social. Il rappelle que l'Acte pour le Marché Unique résulte d'un travail collectif entre plusieurs commissaires. En guise de conclusion, il informe l'auditoire que la Commission Européenne organise une conférence **le 18 novembre 2011** sur Économie sociale et Entrepreneuriat social.

2. ATELIER, « Entrepreneuriat social en Europe »

A la suite de la Conférence, le MOUVES organisait un atelier d'échanges entre acteurs locaux, nationaux et européens de l'entrepreneuriat social, afin d'initier un travail en commun, destiné à encourager le développement de l'entrepreneuriat social en Europe.

Les invités :

- **Filippo ADARRII**, directeur d'Euclide Network.
- **Jean-Luc BODSON**, chargé de projet à SAW-B, fédération d'entreprises sociales.

² Acte pour le Marché Unique, adopté le 27 octobre 2010, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0608:FIN:FR:PDF>

- **Marie Thibaut DE MAISIERES**, Angalio Productions, production et diffusion de films au service du développement durable.
- **André DUPON**, président du Groupe Vitamine T.
- **Bernard FORNOVILLE**, Banque cooperative TRIVIDEND.
- **Apostolos IOKAMIDIS**, représentant de l'Unité Économie Sociale de la DG Entreprise.
- **Hervé KNECHT**, président du Groupe AlterEos.
- **Patrick SAPY**, Microstart, organisation à but non lucratif, qui propose des microcrédits et de l'accompagnement à des personnes qui souhaitent créer ou développer une activité indépendante à Bruxelles.
- **Denis STOKKINK**, Président du Think Tank Pour la Solidarité (PLS).
- **Jef TAVERNIER**, Secrétaire Général de la FEBEA, Fédération Européenne de Finances et Banques Éthiques et Alternatives.
- **Petr VITEK**, co-fondateur du Hub-Prague.
- Représentants de Belgian Positive Entrepreneurs, réseau d'entrepreneurs sociaux en Belgique.

L'atelier était divisé en deux étapes.

a. Des propositions pour développer l'entrepreneuriat social en Europe

L'Acte pour le Marché Unique propose une Initiative pour l'Entrepreneuriat Social, destinée à améliorer l'environnement des entreprises sociales en Europe. **Dans cette première partie, il s'agissait donc d'imaginer en commun des propositions concrètes d'action dans la perspective de la conférence prévue le 18 novembre 2011.** Cette réunion était une sorte de kick-off meeting, une première étape d'un long processus de réflexion entre acteurs de l'entrepreneuriat social.

Filippo ADDARII affirme que l'initiative *Une Union pour l'Innovation* marque la volonté de l'UE de mettre en place quelque chose d'innovant car la Stratégie de Lisbonne s'est avérée être un échec. Cependant, il n'y a aucune aide destinée à l'économie sociale, qui doit encore être reconnue. Le secteur doit être financé en ce qui concerne l'éducation et la formation et

l'entrepreneuriat social doit être une priorité dans les États-membres. Il insiste sur une **coalition qui doit être unie et inclure un maximum d'acteurs** : les États-membres, les entreprises classiques, les entreprises sociales. La coalition ainsi formée doit faire la synthèse entre des valeurs, des cultures, des standards différents, pour agir dans un même but.

Denis STOKKINK considère au contraire que la Stratégie Europe 2020 constitue un véritable tournant, la Commission européenne ayant placé l'innovation sociale au cœur de la Stratégie à la différence de Lisbonne. L'Acte pour le Marché Unique n'est pas uniquement le fruit du travail de Michel BARNIER, mais bien de sa coopération avec d'autres commissaires en lien avec le secteur de l'économie. **Les SSIG (Services Sociaux d'Intérêt Général) constituent pour Denis Stokkink la base de la réflexion sur les entrepreneurs sociaux.**

Jef TAVERNIER rappelle que le Rapport Toia³ donne une définition de ce qu'est l'économie sociale. Cette définition, précisée dans une résolution du Parlement Européen, devrait être unanimement utilisée dans l'UE. **La Commission européenne ne se focalise que sur certains aspects de l'économie sociale** comme les coopératives ou les mutuelles, de telle sorte que l'économie sociale ou l'entrepreneuriat social ne sont que des termes de labellisation des politiques. Il relève que la Commission Européenne est paradoxale : elle souhaite prendre en considération les propositions du secteur de l'économie sociale mais ne définit pas ce qu'elle entend par économie sociale.

Le représentant de l'unité Économie Sociale de la DG Entreprise, **Apostolos IOKAMIDIS**, précise que Jacques DELORS a impulsé la conception française de ce qu'est l'économie sociale. C'est un secteur dont les acteurs sont les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. En effet, cette définition est restrictive. Cependant, il n'est pas possible de donner une définition unique de l'économie sociale car le terme social est connoté différemment selon les États : dans les pays de l'ex-bloc soviétique, il est associé négativement à socialisme, communisme, nationalisme. De plus, donner une définition de l'économie sociale créerait un écueil financier : un organisme se revendiquant de l'économie sociale selon la définition européenne, mais qui ne le serait pas dans son pays pourrait faire

³ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0062+0+DOC+XML+V0//FR>

des demandes de financement. **Le plus important pour la Commission européenne n'est pas de fixer une définition unique mais bien de considérer l'impact social de l'activité de l'entreprise.**

Tarik GHEZALI rappelle qu'il n'y a pas de vision claire du secteur de l'économie sociale simplement car il est **en construction**. Dans le cadre de la coalition qui émerge, il est essentiel d'associer les différentes dimensions de l'économie sociale à savoir les impacts sociaux, les entrepreneurs sociaux, les formes légales, l'innovation sociale, afin de créer quelque chose de nouveau.

b. Le témoignage d'acteurs de terrain

La deuxième partie de l'atelier s'est concentrée sur le travail de terrain réalisé par des entrepreneurs sociaux belges et français du Nord-Pas de Calais et d'Île de France. L'objectif était d'échanger les expériences et les initiatives innovantes pour stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux. **Il s'agissait plus particulièrement d'identifier une première action à mener en commun notamment autour de la frontière franco-belge sur le thème de la formation des jeunes entrepreneurs sociaux.**

Patrick SAPY de Microstart a créé à Bruxelles une agence de micro-financement, c'est-à-dire des prêts à des personnes au chômage. Cette initiative a été impulsée grâce à la collaboration entre la communauté belge, l'ADIE⁴ et le programme européen PROGRESS. Il constate qu'il est difficile de créer en Belgique des coopératives à finalité sociale. Il faudrait un **cadre réglementaire** qui lèverait les barrières administratives. Il serait intéressant de définir un statut de l'entreprise sociale avec des fondamentaux communs d'un pays à l'autre.

Jean-Luc BODSON, précise que le réseau SAW-B compte aujourd'hui 400 entreprises sociales. Pour lui, la principale difficulté aujourd'hui est de susciter l'esprit d'entreprise. Le

⁴ L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit.

programme **ImpulCera** vise à juste titre à stimuler l'entrepreneuriat social. Financée par la région bruxelloise sur 7 ans (2008-2014), SAW-B lance des appels à projets deux fois par an. Il s'agit d'insuffler, de sensibiliser à l'entrepreneuriat social, de profiter des nouveaux métiers comme l'environnement, l'éco-construction. Jean-Luc BODSON propose d'utiliser davantage **les clauses sociales et environnementales** pour faire se rencontrer les entrepreneurs sociaux et les pouvoirs publics, dont la méconnaissance est un frein considérable à une étroite collaboration.

Marie Thibaut DE MAISIERES, membre du Conseil d'Administration de Positive Entrepreneurs, explique que ce réseau d'entrepreneurs est en construction : une structure de financement reste à établir. Elle rappelle que le terme sociétal est préféré en Belgique au terme social, qui semble être destiné à un public plus militant.

Pour **Hervé KNECHT**, les entrepreneurs sociaux passent trop de temps à se définir plutôt qu'à se construire. Quelle que soit la définition donnée, l'essentiel est la finalité du projet: l'entrepreneur social partage son projet, des résultats, son pouvoir.

Bernard FORNOVILLE de Trividend considère que la définition de l'économie sociale n'a pas d'importance car le secteur rencontre déjà suffisamment de difficultés. Être une entreprise sociale nécessite d'avoir recours aux meilleurs. La coalition doit demander au politique de faire un minimum pour que les entreprises sociales puissent agir sans avoir à gérer d'obstacles supplémentaires. **Le Réseau de l'économie sociale a besoin d'une reconnaissance institutionnelle et d'une auto-reconnaissance.**

Bernard FORNOVILLE se demande également comment faire l'équilibre entre un club de jeunes entrepreneurs et un club d'entrepreneurs sociaux établis. Tarik GHEZALI reconnaît qu'en France, ne faire que de l'insertion par l'entrepreneuriat social est un biais très présent. Il faut donc encourager la diversité, en menant des actions pro-actives notamment en faveur d'une égale représentation des hommes et des femmes.

Filippo ADDARII donne comme exemple de bonnes pratiques le **réseau Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs de la Commission Européenne**, qui permet à des entrepreneurs

sociaux débutants d'apprendre auprès d'un entrepreneur d'un autre État-membre le fonctionnement et la gestion d'une entreprise. Le problème est qu'il y a beaucoup d'entrepreneurs débutants demandeurs mais peu d'entrepreneurs d'accueil. La Commission Européenne a déjà l'intention de mettre fin à ce programme. Il serait donc nécessaire de faire du lobbying auprès des décideurs politiques pour créer une base légale à ces programmes.

André DUPON, président de Vitamine T et membre de MOUVES, identifie comme problèmes, ceux de l'institutionnalisation et de la sédimentation. Il rappelle les principes de MOUVES :

- *Être un mouvement de personnes*, qui préfère la pratique au statut. Les conditions d'adhésion sont d'ailleurs liées à la pratique. Il est essentiel d'avoir le langage de la preuve.
- *Être politique au sens noble du terme* c'est-à-dire interpeller la cité. Il faut initier le grand public, sortir du périmètre de l'entre-soi. Aucun champ sociétal n'est interdit à l'économie sociale. Il dénonce également l'éloignement des mutuelles et des coopératives de l'économie sociale.
- *Avoir beaucoup d'adhérents*.

PROPOSITION D'ACTION

A la fin de cet Atelier, s'est dessinée une proposition d'action, qui consiste à **mettre en place un speed dating entre entrepreneurs sociaux belges et entrepreneurs sociaux français de différentes générations, pour stimuler les échanges et les bonnes pratiques.**

L'entrepreneuriat social à l'honneur du Salon Entreprendre 2011

Compte-rendu de la journée du 30 mars 2011

Pour sa huitième édition, le Salon Entreprendre 2011 s'est déroulé les 30 et 31 mars à Bruxelles. Plus précisément la journée du 30 mars était dédiée à l'entrepreneuriat social pour la troisième année consécutive.

A cette occasion, Pour la Solidarité a participé à la conférence « **Entrepreneuriat social en Europe : nouvelles opportunités pour tous les entrepreneurs sociaux** », animée par Tarik Ghezali, Délégué Général du Mouves (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux). Denis Stokkink est ensuite intervenu à l'atelier qui succédait à cette rencontre, et dont l'objectif était de mutualiser les connaissances et expériences d'acteurs de différents niveaux sur l'entrepreneuriat social, afin de mener des actions communes. Dans le contexte de l'Acte du Marché Unique, il s'agit en effet d'aider à stimuler l'entrepreneuriat social en Europe, de plus en plus reconnu comme solution durable aux problèmes du chômage, des exclusions, de la protection de l'environnement...